



□ Quai Malaquais - 75006 Paris

La République



Au lendemain de la Révolution de février 1848, le Gouvernement provisoire décide d'ouvrir un concours pour la représentation de la République : figure peinte, figure sculptée et médaille. Jean-François Soitoux, lauréat du concours de sculpture, est chargé d'exécuter la version monumentale de l'allégorie. Mise en dépôt sous le Second Empire, la statue est cédée en 1879 par l'État à la Ville de Paris qui la place devant la façade de l'Institut et l'inaugure le 24 février 1880, en souvenir des journées historiques qui ont présidé à sa création. Déposée à Amboise entre 1962 et 1988, La République est remise en place dans la Capitale en 1992, sur le côté droit de l'Institut,

non loin de son ancien emplacement. De nombreux attributs confèrent un certain didactisme à la figure : le faisceau d'armes foulant la couronne royale brisée (l'unité républicaine et la liberté), l'épée et le triangle (la justice et l'égalité), la ruche (le travail), l'étoile sur la couronne de chêne (la raison et la sagesse). L'ample drapé et l'attitude hiératique, d'un classicisme très antiquisant, l'identifient comme l'image officielle du pouvoir mais sans caractérisation plus précise. En 1879, pour le nouveau concours de la statue de la République, le bonnet phrygien sera imposé comme symbole du nouveau régime, bonnet que l'on peut voir sur la statue de la place de la République.